



Prise de notes rencontre bénévoles du lundi 09/01/2023 de 10h à 11h30

1. Vœux du président

Le président transmet tous ses vœux à l'aube de cette nouvelle année.

2. Accueil Maëlle Barrault

Maëlle est arrivée le 5 janvier pour le poste de chargée de communication et de collecte. Elle prendra le relais de Sarah qui part le 22 janvier. Les participants lui souhaitent la bienvenue.

3. Présentation des actions menées par les bénévoles

Bénévole	Descriptif
Régis Godefroy (antenne de Noyant Villages)	Le coordinateur procède à un rapide bilan de l'année. Il souligne l'importance des relations de proximité, notamment avec les notaires et les Pompes Funèbres.
Jacques Grellier (antenne du Douessin)	Le coordinateur présente la nouvelle organisation de l'antenne, avec 2 suppléants (un pôle événementiel confié à Jean Marie Maitreau et un pôle prévention confié à Thérèse Benoît). Jacques Grellier présente un rapide bilan de l'année, avec un apport de 15.000 € nets. Il évoque plusieurs projets, dont un Espace Ligue sur le territoire. Jean-Pierre Benoît souligne l'importance de déléguer des tâches au sein d'une antenne, les coordinateurs n'ayant pas vocation à tout assurer.
A M Hurtaud (antenne de Baugeois Vallée)	L'antenne est dans une phase de mise en place. Le projet avance tout doucement, avec visite de toutes les mairies, des pharmacies, ... Les interlocuteurs apprécient d'avoir un référent local. Anne-Marie Hurtaud a pour projet d'étoffer l'équipe. Elle fait un bilan de l'année et précise que les visites chez les notaires sont en cours.
M Claude Gontard (représentant Anjou Bleu)	Mme Gontard présente le Trophée des talents du Segréen remis par Philippe Bolo, député, à l'équipe.
André Oger (représentant Layon Aubance)	Un travail de réorganisation de l'antenne est en cours afin de déléguer davantage. Par ailleurs, des contacts sont en cours pour éventuellement subdiviser des antennes, sur Chemillé et Vihiers par exemple. André Oger présente les manifestations à venir sur 2023.
Maria Salmon (représentant Angers)	Maria Salmon mentionne l'opération « Paquets cadeaux Cultura ». Un bilan sera fait lors de la prochaine réunion de l'antenne fin janvier (avec un bilan sur l'organisation, la coordination, la répartition des tâches...). Un travail de structuration est à venir. Maria Salmon fait le point sur les invitations de janvier pour la réunion de l'antenne.
Maryline Gourdon (représentant Chalonnnes)	L'antenne est très active.

4. Points présentés par le Président et/ou des salariés du Comité

2.1. **Présentation nouvelle plaquette Espace Ligue et point d'étape Soins de Support post cancer ARS (par Anne-Sophie Bazille)**

Anne-Sophie Bazille présente les Espaces Ligue (Angers et Anjou Bleu) et le partenariat avec le Centre Social de Chemillé (APA, et groupes de parole). Ces séances sont gratuites, ouvertes sur inscription, à tous les patients, en cours ou fin de traitement. Il n'y a pas de bon transport pour participer à ces activités.

Soins de support post cancer

Le comité a répondu à un appel à projet ARS en 2021 pour lequel il a été retenu. Cela concerne la prise en charge par la Sécurité Sociale d'un parcours de soins de support post traitement de cancer (moins d'un an fin des traitements actifs), sur prescription médicale (Médecin traitant ou spécialiste).

Extrait appel à projet Pays de Loire paru début juin 2021 : « *Ce parcours, individualisé en fonction des besoins de la personne et identifiés par le médecin prescripteur, peut comprendre :*

- ✓ *un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique, qui donne lieu à l'élaboration d'un projet d'activité physique adaptée réalisé par un professionnel de l'activité physique adaptée*
- ✓ *un bilan diététique et/ou des consultations diététiques*
- ✓ *un bilan et/ou des consultations psychologiques.*

Un bilan est effectué en amont par Anne-Sophie qui redirige ensuite les personnes vers les soins de supports prescrits.

La reconnaissance et le financement des soins de supports en ville sont un objectif essentiel pour l'avenir de l'accompagnement équitable des personnes malades sur l'ensemble du territoire et la pérennisation de la légitimité de la Ligue sur cette mission fondamentale. (cf. annexe 1)

2.2. **Nouveau dépliant bénévolat**

2.3. **Carte de vœux à distribuer auprès de votre réseau**

2.4. **Remise chèque géant : un par antenne**

2.5. **Bilan en cours Octobre Rose et suite à donner**

Au niveau départemental,

	Nombre d'actions	Sommes collectées	Moyenne
2021	79	54.203 €	686 €/action
2022	135 (+ 70%)	96.826 € (bilan provisoire) + 78%	717 €/action (+5 %)

Bravo à tous pour votre mobilisation ! Se mobiliser dès maintenant pour 2023.

Pour remettre les fonds, ou préparer un évènement, il est conseillé de prendre RV avec votre interlocuteur pour s'assurer de sa disponibilité au moment de votre venue.

M. Benoit resitue les missions du Comité.

2.6 Nouveau barème abandon de frais

Le siège national vient de nous informer que la loi de finances rectificative n°2022-1157 du 16 août 2022 modifie les conditions dans lesquelles les bénévoles peuvent renoncer au remboursement de leurs frais kilométriques et bénéficier d'un avantage fiscal au titre de l'abandon de ces frais (nouvel article 200 du Code général des impôts). Désormais, les bénévoles faisant le choix de l'abandon de frais se verront appliquer le barème de remboursement des frais kilométriques suivant :

Barème kilométrique applicable aux voitures (en €)			
Puissance administrative (en CV)	Distance (d) jusqu'à 5 000 km	Distance (d) de 5 001 km à 20 000 km	Distance (d) au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	$d \times 0,502$	$(d \times 0,3) + 1\,007$	$d \times 0,35$
4 CV	$d \times 0,575$	$(d \times 0,323) + 1\,262$	$d \times 0,387$
5 CV	$d \times 0,603$	$(d \times 0,339) + 1\,320$	$d \times 0,405$
6 CV	$d \times 0,631$	$(d \times 0,355) + 1\,382$	$d \times 0,425$
7 CV et plus	$d \times 0,661$	$(d \times 0,374) + 1\,435$	$d \times 0,446$

Dans ce cas :

- Le formulaire d'abandon de frais devra être signé par le bénévole, accompagné d'une carte grise en son nom, et transmis au Comité avant le 31/12 de chaque année pour signature par le Président
- A réception, nous vous transmettrons ensuite le reçu fiscal correspondant
- Pour les bénévoles ayant opté en 2022 pour l'abandon de frais, le comité prendra contact avec vous pour régulariser la situation. Merci de nous fournir dès maintenant copie de la carte grise en votre nom. 15 personnes sont concernées.

2.7. Nouveaux bénévoles

Nom :		Missions :
Colombe Laurent		Soutien aux évènements + action au sein de l'école Polytech

Prochaine réunion des bénévoles : Lundi 6 mars, de 10h à 11h30.

